AVENANT N°1 AU DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER

CONCERNANT LE TRANSFERT DU RELIQUAT BUDGÉTAIRE D'UN MONTANT DE 474.939,15 € DU PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL A L'INSTITUT DES SCIENCES AGRONOMIQUES DU BURUNDI (PAI-ISABU) AU PROGRAMME D'APPUI INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL AU SECTEUR AGRICOLE (PAIOSA 2)

BURUNDI

CODE DGD: NN 301 01 49

CODE NAVISION: BDI 10 065 11



LA COOPÉRATION

1. Identification

1.1. Identité du Projet : Transfert du reliquat du projet PAI-ISABU au PAIOSA 2

1.2. Secteur : Agriculture

1.3. Sous-Secteur : Appui Institutionnel

1.4. Agences d'exécution : AGENCE BELGE DE DEVELOPPEMENT (CTB)

1.5. Durée : 24 mois

1.6. Coût du projet : 474.939,15 €

2. Localisation et bénéficiaires

2.1. Pays : République du Burundi

2.2. Province : Bujumbura, ISABU

2.3. Bénéficiaires : Services de l'ISABU

3. Cadre et justification du transfert du reliquat budgétaire

A la date de clôture du projet PAI-ISABU, le taux d'exécution budgétaire était estimé à 83%. En effet, sur le budget global de 3.000.000 €, les dépenses et engagements au 30 septembre 2012 étaient respectivement évalués à 2.304.410 € et 174.366 €. Ce qui laissait un solde prévisionnel au 30 octobre 2012 d'environ 505.000,00 euros.

En conformité avec les dispositions consignées dans le PV de clôture du projet PAI-ISABU en date du 10 octobre 2012, et en accord avec les principes et dispositions du DTF du PAIOSA II (BDI 10 065 11) régissant la transition du projet PAI-ISABU vers le PAIOSA, le transfert du reliquat budgétaire non contractuellement engagé par le PAI est sanctionné par échange de lettres entre les gouvernements belge et burundais une fois que le montant exact du reliquat aura été déterminé. Il est prévu que ce reliquat augmentera le budget de l'unité fonctionnelle du Volet Recherche du PAIOSA. Suite à la clôture de l'ensemble des engagements, ce reliquat est à la fin octobre 2012 de € 89.590,29 en régie et de € 385.348,86 en cogestion, soit un total de € 474.939,15 ce qui représente 15,8% du budget total du projet PAI-ISABU..

Ces reliquats seront affectés et répartis sur les lignes budgétaires du PAIOSA II – Volet Recherche (BDI 10 065 11 – lignes G 05 à G 07 et Z 01).

Une proposition d'affectation de ces reliquats à différentes activités techniques avait été présentée lors de la SMCL de clôture du projet PAI-ISABU. Cette proposition a été ajustée au montant définitif du reliquat suite à un consensus entre l'ISABU et la CTB au travers du Volet Recherche du PAIOSA; le consensus dégagé ressort du tableau ci-après :

Tableau 2 : Affectation du reliquat budgétaire du projet PAI-ISABU

Activité	Montant (€)
Réhabilitation du Laboratoire de Chimie Agricole	175.000
2. Digitalisation de la Carte Pédologique au 1/50.000ème	166.863,19
3. Aménagement des combles du bâtiment de la DG de l'ISABU pour l'archivage et rayonnage	50.075,96
4. Evaluation et audit finaux	30.000
5. Aménagement des systèmes d'irrigation dans les Stations Mahwa et Moso	50,000
Total	474.939,15

L'affectation du reliquat budgétaire concerne donc des activités en cours initiées dans le cadre du PAI-ISABU et des activités prévues au Volet Recherche / PAIOSA, mais dont le budget disponible est insuffisant pour financer leur réalisation. D'où l'affectation de ces reliquats pour augmenter les fonds affectés à la réalisation de ces activités.

La proposition d'affectation des reliquats aux activités identifiées dans le tableau ci-avant a été approuvée par la dernière SMCL du PAI-ISABU qui propose que ces budgets et activités soient gérés par le Volet Recherche du PAIOSA (cf. page 6 du PV).

4. Etat de mise en œuvre

En ce qui concerne les recommandations de l'évaluation finale du projet PAI-ISABU, notons que, depuis octobre à ce jour, les progrès suivants ont été réalisés en matière de finalisation du cadre juridique et de la promulgation des textes régaliens régissant le secteur semencier :

Recommandation	Etat de mise en œuvre en avril 2014
Prévoir un budget pour la maintenance des infrastructures et équipements dans le budget ordinaire ISABU	Budget de l'ISABU pour 2014 prévoit un montant de 220 Mio. FBU pour l'entretien et la maintenance des infrastructures et de l'équipement
Renforcer la dialogue politique et donner une impulsion financière à la recherche agronomique. Engager le débat avec les PTF. Positionnement de l'ISABU comme leader des acteurs de recherche par le CNRA	Mise en place du Fonds Compétitif de la Recherche Agronomique (FOCRA) et initiation du dialogue avec les autres PTF pour développement d'un fonds commun
Prendre des mesures pour stabiliser les chercheurs : réévaluation des conditions salariales des chercheurs	Le Gouvernement a amélioré les conditions salariales des PHd La contractualisation a la performance a été initiée dans le cadre du FOCRA
Développer un nouveau plan de gestion des ressources humaines	Stratégie de développement des ressources humaines, tableau prévisionnel de l'effectif du personnel et plan de formation du personnel de l'ISABU en cours d'élaboration
Service Suivi-Evaluation : ajuster les orientations et mettre en œuvre	La Cellule Planification, Suivi-Evaluation (PSE) a été mise en place et une feuille de route de son renforcement existe
Le CA : doit jouer son rôle d'orientation et de suivi des transformations de l'ISABU	Redynamisation de l'action du CA> fréquence des réunions et qualité du travail augmentées
Elaboration d'un plan d'investissement et de maintenance sur base d'un inventaire et prévoir des moyens pour la mise en œuvre	Démarche initiée à travers l'Intégration de ces aspects dans le plan d'opérations de l'ISABU - Concevoir et mettre en œuvre un plan de valorisation et maintenance du patrimoine (A.1.9.)
	Plans d'actions annuels (PAA) pour la mise en œuvre du PDRA élaborés et validés
Mettre en œuvre le nouveau plan directeur de la recherche + cohérence avec les autres institutions de recherche au BDI et sous-région	La nouvelle organisation de l'ISABU prévoit la mise en place de Comités Régionaux de Gestion de la Recherche (CRGR) - cf. Note explicative du nouvel organigramme
Appliquer de pratiques de collaboration avec l'environnement national et international	L'ISABU est un membre important de l'ASARECA
	La vision institutionnelle du MINAGRIE envisage la fusion de l'ISABU avec le CNTA
Prévoir les liens avec les autres volets du PAIOSA (semences, appui institutionnel,)	Complémentarités avec VAIM, VSEM et VDEVA planifiées

5. Stratégie

La mise en œuvre des activités du Volet Recherche qui bénéficient de l'affectation d'un budget supplémentaire par le transfert du reliquat du budget du PAI-ISABU s'inscrit dans la stratégie et la planification opérationnelle du Volet Recherche / PAIOSA qui est déjà en charge de la gestion des activités transférées de son projet prédécesseur.

6. Objectifs

Avec son transfert au budget du PAIOSA 2, le reliquat budgétaire du PAI-ISABU contribuera à l'atteinte des objectifs global et spécifiques du PAIOSA :

Objectif Global

« Contribuer de manière durable à la réduction de la pauvreté et soutenir la croissance économique du Burundi à travers l'augmentation de la productivité des facteurs de production, la valorisation maximale des productions, la diversification des opportunités de revenus, la préservation et le maintien des ressources naturelles et environnementales ».

Objectifs Spécifiques

Deux objectifs spécifiques ont été définis :

OS1: Une augmentation et une meilleure valorisation des productions agricoles et d'élevage permet une réduction de la pauvreté dans les régions d'intervention,

OS2: Un environnement institutionnel favorable au développement d'activités agricoles et paraagricoles est promu au niveau central, déconcentré et décentralisé.

7. Résultats

Avec son transfert au budget du PAIOSA 2, le reliquat budgétaire du PAI-ISABU contribuera à l'atteinte des résultats suivants du PAIOSA :

- Résultat attendu n° 1 « La réhabilitation et le renforcement des infrastructures et des équipements facilitent le travail de recherche, en lien avec les programmes prioritaires de l'ISABU ».
- Résultat attendu n° 2 « Les programmes de recherche prioritaires sont mis en œuvre et des synergies sont développées avec le terrain »

Tous les montants ci-dessous sont en Euros.

Ligne budgétaire	Libellé	Mode	Budget initial	Modification	Budget après modification	Commentaires
G 05 03	A 102 Réhabilitation infrastructures et dotations équipement stations	COGESTION	1.419.490	228.075,96	1.647.565,96	1.647.565,96 L'augmentation contribue à la construction du laboratoire de chimie agricole et à l'aménagement des combles d'archivage de l'ISABU
G 06 02	A 02 02 Mise en œuvre programme de recherche PDRA	COGESTION	817.500	166.863,19	984.363,19	984.363,19 L'augmentation permet la réalisation de l'activité « Digitalisation de la carte pédologique du Burundi »
G 07 03	A 03 01 Appui à la protection de semences, irrigation, tracteur et hangars	COGESTION	200.000	50.000,00	250.000	250.000 L'augmentation contribue à la réalisation de l'activité « Aménagement des systèmes d'irrigation dans les stations Mahwa et Moso »
Z 01 01	Frais de suivi-évaluation	REGIE	175.000	30.000,00	205.000	205.000 L'augmentation permet la réalisation de l'activité « Evaluation et audits finaux »
SOUS-TOTAL	SOUS-TOTAL DIEFEBENCE	REGIE		30.000,00		
		COGESTION		444.939,15	7,710	THE THE PARTY OF T
TOTAL	TO AND THE PROPERTY OF THE PRO			474.939,15		Ce montant correspond au montant total du reliquat budgétaire du PAI-ISABU

9. Chronogramme des activités financées avec le reliquat budgétaire

Observations	Activité initiée	Activité initiée	Activité initiée	Activité initiée	Activité déjà réalisée
Se en ceuvre 2016					
Chronogramme de mise en oeuvre 2014 2016 03 04 07 09 03 04 07 09 04					
2014					
Désignation	Réhabilitation du laboratoire de chimie agricole	2 Digitalisation de la carte pédologique du Burundi	3 Aménagement des combles d'archivage de l'ISABU	Aménagement des systèmes d'irrigation dans les stations de Mahwa et Moso	5 Evaluation et audits finaux
NAMES OF PERSONS ASSESSMENT OF PERSONS ASSESSMENT			- 1		

